

Chers parents,

Voici le **schéma d'organisation** applicable à la rentrée 2020. Il pourra être modifié en fonction de l'évolution de la situation. Il a été élaboré à partir des recommandations du ministère de l'Éducation nationale (protocole sanitaire mis à jour en août 2020) et en concertation avec Monsieur Anceau, Maire de Saint-Roch, Mme Destouches, Mme Perrotin chargés de la commission des affaires scolaires et l'équipe enseignante. Il a été validé par Mr Zeyringer, Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Joué-lès-Tours.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer que vous avez pris connaissance de ces informations en utilisant la messagerie de la classe de votre enfant.

Classe 2 : M. MAYON ce.0370325c-c2@ac-orleans-tours.fr

Classe 1 : Mme LELARGE ce.0370325c-c1@ac-orleans-tours.fr

Classe 4 : Mme HERSARD ce.0370325c-c4@ac-orleans-tours.fr

Classe 5 : Mme GILBERT ce.0370325c-c5@ac-orleans-tours.fr

Classe 6 : Mme LE RESTE ce.0370325c-c6@ac-orleans-tours.fr

Classe 7 : Mme CALDEIRA ce.0370325c-c3@ac-orleans-tours.fr

Bien à vous.

L'équipe enseignante (jeudi 27 août 2020)

|   |  |
|---|--|
| <p>Accès à l'école et aux classes<br/>(affichage sur les portes d'accès, repères de circulation dans le couloir maternelle)</p> | <p><b>cf annexe 1</b><br/><b>Entrées</b><br/><u>côté maternelle (classe PS*/MS) et côté garderie (classes GS/CP et CP/CE1)</u> : Au fur et à mesure de leur arrivée, les élèves sont confiés aux personnes chargées de l'accueil qui les mèneront dans leur salle de classe respective où les attendra leur enseignant. Les parents ou accompagnateurs ne peuvent pas rentrer dans l'école (<b>sauf en ce qui concerne les PS</b>, à raison d'un seul accompagnateur par enfant).<br/><u>Entrée côté élémentaire classes CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2</u> : Au fur et à mesure de leur arrivée, les élèves sont guidés par la personne chargée de l'accueil jusqu'à l'entrée du bâtiment propre à chaque classe où les enseignants les attendent.<br/><b>Sorties</b> :<br/><u>Pour les classes de PS-MS, GS-CP et CP-CE1</u> : Les élèves accompagnés de leur enseignant respectif sortent côté garderie. La sécurité est assurée par l'employé communal AVSP.<br/><u>Pour les classes CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2</u> : La sortie se fait du même côté que l'entrée<br/>Durant l'accueil, les différentes portes d'accès sont maintenues ouvertes, elles sont refermées une fois tous les élèves rentrés.<br/><b>ATTENTION</b> : TOUS LES PARENTS (y compris ceux qui ont des enfants scolarisés en CE2, CM1, CM2) doivent attendre rue de la Baratterie (face à l'école ou sur le parking de l'ombrière). Les attroupements côté « rue des Pinsons » sont interdits, tout comme le stationnement. Le port du masque est obligatoire dès</p> |
|---|--|

|                            |   |
|----------------------------|---|
|                            | les abords de l'école. Merci de respecter la distanciation physique de 1 m.   |
| Horaires de l'école        | 08 h 30 – 12 h 00 et 14 h 00 – 16 h 30 (ouverture des portes dès 08 h 20 et 13 h 50) selon l'organisation précisée sur le plan (cf annexe 1).<br>Cas particulier des MS et GS : entrée 08 h 20 et 13 h 50. Il est impératif de respecter ces horaires,  |
| Horaires de garderie       | Le matin de 07 h 15 à 08 h 20 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30   |
| Sanitaires                 | <u>Côté maternelle</u> (2 sanitaires) : un dévolu à la classe de GS-CP, l'autre à la classe de PS-MS.<br><u>Côté élémentaire</u> : retour à la normale<br>Chaque classe bénéficie d'un point d'eau. Du savon et des serviettes jetables seront mis à disposition. Il est conseillé que chaque élève d'élémentaire amène son propre gel hydroalcoolique. |
| Récréations                | Deux récréations décalées le matin et l'après-midi<br>10 h 00 : Classes CE1/CE2, CE2/CM1, CM2    10 h 15 : Classes PS/MS, GS/CP, CP/CE1<br>15 h 00 : Classes CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1    15 h 15 : Classes : CM2, PS/MS, GS/CP<br>(récréation de 30 minutes pour les élèves de maternelle)<br>Utilisation possible des structures de jeux (toboggan...) |
| Gestion de la demi-pension | Deux services de restauration :<br>12 h 00 et 12 h 45.<br>Deux salles de restauration : cantine et salle des fêtes  |

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Classes maternelles               | Pas de mesure particulière (en dehors du port de masque pour les adultes et le lavage de mains)  |
| Classes élémentaires              | Distanciation a minima entre les tables – lavage des mains – port du masque pour les adultes   |
| Personnel                         | Port du masque obligatoire pour tous les adultes de l'école – lavage des mains - distanciation   |
| Gestion des gestes barrières      | Le lavage des mains (selon le protocole sanitaire), à savoir, a minima :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'arrivée dans l'école</li> <li>- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations</li> <li>- avant d'aller aux toilettes et après y être allé</li> <li>- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué</li> <li>- le soir dès l'arrivée au domicile.</li> </ul>  |
| Nettoyage/désinfection des locaux | Ménage assuré en fin de journée (lavage et désinfection).<br>Les salles de classe seront aérées à différents moments de la journée (avant la classe, pendant les récréations et la pause méridienne, après la classe)  |
| Cas suspect ou avéré              | En cas de problème, en attendant l'arrivée des parents, les élèves sont isolés (une pièce côté maternelle, une autre côté élémentaire). Un masque de protection leur est donné.  |
| Information, communication        | Les enseignants réviseront les gestes barrières avec leurs élèves.<br>Les familles seront informées régulièrement de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, site de l'école, courriels). Zones spécifiques « informations Covid-19 » sur les vitres de la garderie et celles de la BCD.<br>Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent la directrice (02 47 56 75 62). |